



**Plaideurs des Enfants et des Personnes Agées à risque
Pleaders of Children and Elderly People at risk**

PEPA/Organization.

Adresse: Q.Himbi , Av. Walikale,N°08,RDC

Téléphone :+243997325256,859130078

e-mail :info@pepahumandignity.org



RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES CONGO D.R

Décembre 2016



SAUVER LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE ET CONTRIBUER AU

Remerciements

De toute notre gratitude, nous sommes reconnaissant à l'accompagnement de ARASA dans la combativité de l'amélioration des conditions de vie de personnes vivant avec le virus du sida, pour la concrétisation de ce présent rapport mais aussi à Women Triver Alliance pour la collaboration étroite et à tous nos partenaires internationaux, nationaux et locaux.

Nos remerciements à toute l'équipe de PEPA-NGO/RDC pour l'engagement et la détermination dans le travail fournis tout au long de l'an 2016.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

SIGLE ET ABREVIATION

ARASA: Aids & Rights Alliance for Southern Africa

ASBL : Association Sans But Lucratif

FAO : Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

NGO : Nongovernmental Organization

PCA : Président de Conseil d'Administration

PEPA : Plaideurs des Enfants et des Personnes Agées à Risque

PVV : Personnes Vivant avec Virus du sida

RDC : République Démocratique du Congo

SADC : Communauté de Développement d'Afrique Australe

SIDA : Syndrome Immunodéficience Acquise

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

1. INTRODUCTION

L'homme étant un être social, sa vie dépend des plusieurs facteurs entre autres, économique, environnemental, son accompagnement par des actions de bienfaiteurs de l'humanité saveur indispensable. Plaideurs des Enfants et des Personnes Agées à risque par ses actions d'accompagnement ne croise pas ses bras et est visible sur le terrain par ses activités de développement.

La situation que traverse la République Démocratique du Congo en général et la province du Nord-Kivu en particulier est de conflits tribaux ethniques, qui accentue le taux des violences sexuelles très rependues et l'extrême pauvreté sont généralement liés à l'augmentation rapide des taux de prévalence du VIH /SIDA situation mettant en cause les droits de l'homme en particulier dans la ville de Goma, dans les cités de Sake et de Kitshanga, il a été remarqué que les femmes ou les filles restent les personnes les plus touchées par les conséquences du fléau du VIH/SIDA. Une prévention et lutte contre ce dernier est nécessaire de toute urgence. La mobilisation de la société contre la propagation du SIDA et contre les violences sexuelles basées sur le genre(SGBV). C'est pourquoi PEPA/NGO avait lancé depuis 2014 une campagne de sensibilisation contre les nouvelles infections liées au VIH/SIDA dans la ville de Goma, la cité de Sake, Rubaya et celle de Kitchanga comme champ pilote. Ces activités visaient à promouvoir l'accès à l'information, à la participation aux activités liées à la prévalence du VIH/SIDA et l'accès aux médicaments (antirétroviraux) en vue de l'amélioration de l'état de droit et de la vie socio-économique de la communauté. A ses activités PEPA-NGO a lancé d'autres campagnes : droits de la femme et des enfants mineurs à l'héritage au regard des lois et de la coutume, injuste et malsain droits des femmes et enfants détenus en prison, zéro nouvelle infection VIH/SIDA et IST dans le but d'informer la population et de mener des

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

actions de plaidoyers envie de défendre les droits de prisonniers, améliorer le niveau d'information des élèves sur le VIH/SIDA et les fournir le bagage nécessaire pour se prévenir contre une nouvelle infection.

0.1. Objectif de ce rapport

L'objectif de ce rapport est de donner et informer au public une série d'activités réalisées par PEPA-NGO au cours de l'an 2016 et quelques difficultés auxquelles nous nous sommes heurtées dans l'exercice de nos activités, les perspectives d'avenir.

0.2. Préface

Au cours de l'année 2016, Plaiders des Enfants et des Personnes Agées à risque à réalisé toute une série d'activité reprises comme suit :

La capacitation du personnel sur l'application des quelques logiciels informatique y compris l'internet, la sensibilisation sur droits de la femme et des enfants mineurs à l'héritage au regard des lois et de la coutume, l'encadrement psycho-social des personnes vivant avec le virus du VIH/SIDA à Mugunga et à Rubaya, la sensibilisation des élèves des écoles secondaires de la ville de Goma sur la campagne : zéro nouvelle infection et IST, lancement du campagne injuste et malsain droits des femmes et enfants détenus en prison, encadrement des enfants vulnérables à Mugunga et Rusayo. Le développement des points ci-hauts sera dans les chapitres ci-dessous.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

I. APERÇU GENERALE DES PLAIDEURS DES ENFANTS ET DES PERSONNES AGEES A RISQUE « PEPA-NGO »

I.1. Historique

PEPA est une association sans but lucratif qui a vu le jour en 2007 à Goma, province du Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo sous l'initiative de Monsieur **Apollinaire ZAGABE KAMANYULA** avant d'être étendue à Kampala (Ouganda).

I.2. Mission

Notre mission est de promouvoir, protéger et défendre la dignité de la personne humaine et de contribuer au développement intégral dans tous les secteurs de la vie humaine en menant des actions de lobbying, de plaidoyer, accompagnement et assistance.

I.3. Objectifs de PEPA

PEPA-Organization se fixe comme objectifs :

1. Objectifs généraux

1. Lutter contre les violations de droit de l'homme sous toutes ses formes pour le respect de la dignité humaine
2. Contribuer au développement durable dans tous les domaines de la vie pour le bien être de la population.

3. Objectifs spécifiques

1. Assister les personnes vivant avec VIH/SIDA, lutter contre les discriminations dont elles sont victimes et encadrer leurs enfants

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

2. Prévenir le VIH/SIDA aussi bien chez les enfants que chez les adultes et lutter contre les violences sexuelles
3. Protéger les droits des enfants à risque (enfants de la rue, enfants orphelins, enfants abandonnés, enfants malnutris, enfants violés, enfants soldats ou soldats non intégrés dans la vie sociale)
4. Lutter pour un accès à l'éducation pour tous les enfants
5. Créer des orphelinats et faciliter l'intégration des enfants orphelins dans des familles d'accueil, et plaider pour l'adoption nationale et internationale des enfants orphelins et enfants abandonnés
6. Protéger et assister les personnes vulnérables, les personnes de troisième âge (vieillard)
7. Contribuer par des actions concrètes à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique
8. Elargir les champs d'action de PEPA asbl sur le plan régional et international

I.4. Situation et fonctionnement des organes

PEPA-Organization compte 4 organes ayant des missions bien définies dans ses textes légaux. Il s'agit de : l'assemblée générale, le conseil d'administration, comité de gestion et départements.

- L'assemblée générale est constituée des tous les membres effectifs de PEPA asbl. Elle est convoquée et présidée par le président du conseil d'administration une fois par an et en session extraordinaire chaque fois que les circonstances l'exigent. Elle décide à la majorité absolue de ses membres si le quorum est atteint c'est-à-dire les 2/3 de ses membres. Si le quorum n'est pas

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

atteint, une nouvelle convocation sera envisagée, cette fois, l'assemblée générale délibère valablement sans tenir compte du quorum.

- Le conseil d'administration est composé du président, du vice-président, du rapporteur, du rapporteur adjoint, du trésorier, de la charge des programmes et d'un conseiller. Le conseil d'administration est l'organe qui définit la politique générale de PEPA et développe des stratégies d'accomplissement de sa mission. Il est convoqué et présidé par son président une seule fois les trois mois et en session extraordinaire chaque fois que le besoin se fait sentir.

- Le comité de gestion est chargé de la gestion quotidienne de PEPA-Organization. Il est composé du secrétaire exécutif et son adjoint, du chargé des programmes, du directeur administratif et financier et des chefs des départements. Pour délibérer, le comité de gestion doit comprendre 2/3 de ses membres.

- Les départements actuels sont : département de protection de l'enfant, département genre, santé et reproduction, et lutte contre les viols, le département de l'éducation de l'enfant, département de lutte contre le VIH/SIDA, tuberculose et malaria, de protection de personnes de troisième âge, de droit de l'homme, de la jeunesse et environnement. En cas d'incompétence, un membre du département peut être révoqué sur décision de 2/3 de ses membres réunis en session ordinaire.

Notre contact c'est sur l'adresse n° 008, avenue Walikale, Quartier HIMBI II, Commune de Goma, Nord-Kivu, RD Congo. B.P :75757 Kampala Uganda ; Tél : +243 998 244 785, +243 816 412225 ; +243 814 340 990

E-mail : info@pepahumandignity.org ;

Web : pepahumandignity.org

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

II. ENCADREMENT DES ENFANTS VULNERABLES A MUGUNGA ET RUSAYO

Selon la charte Africaine des droits de l'homme et du bien être de l'enfant, définit l'enfant comme tout être humain âgé de moins de 18 ans. La protection de ce dernier est indispensable du fait qu'il est un être vulnérable et peut être exposé en danger.

II.1. Situation de la vulnérabilité de ces enfants

Les enfants de Mugunga et Rusayo vivent dans un état de la vulnérabilité accentuée. PEPA/NGO dans le souci d'améliorer l'état des conditions des vies de ces enfants, l'organisation a songée à l'encadrement de ces enfants et voir dans quelle perspective elle pourra constituer un centre d'encadrement des ces enfants.





08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:
info@pepahumandignity.org

PEPA/NGO en pleine sensibilisation des enfants vulnérable à Mugunga et Rusayo.

L'état d'être de ces enfants, nécessite une assistance très urgente car une fois ces enfants demeurent toujours dans cet état, le développement normal de leur organisme sera critique et pourra entraîner la mort or c'est leur droit de vivre en bonne santé en consommant les aliments contenant les éléments nutritifs.

II.2.ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX ENFANTS VULNERABLES DES MUGUNGA ET RUSAYO

Après avoir sensibilisé et identifié ses enfants nous avons enregistré 300 enfants dont 200 au niveau de Mugunga et 100 au niveau de Rusayo. Parmi eux il ya des Orphelins total, orphelins partiel et ceux qui sont abandonnés. A Mugunga, sur les 200 enfants enregistrés, nous les avons catégorises de la manière suivante :

Enfants orphelins total	Enfants orphelins partiel	Enfants avec la vulnérabilité accentuée
Nombre : 11	Nombre : 17	Nombre : 172

Ces enfants sont éparpillés par si par là dans des familles chrétiennes de bonne volonté se trouvant dans l'église MONDE

Ces enfants vivent dans leurs familles respectives qui aussi dans cette même situation vulnérables ou les vulnérabilités ils ne sont pas parents ne sont pas capables de couvrir leurs besoins

Ces enfants vivent dans leurs familles respectives se trouvant dans cette même situation vulnérabilités ils ne sont pas scolariser après la démolition des camps dans les quels vivaient ses derniers ils n'ont pas eu l'opportunité de se retrouver et ce sont les enfants qui sont victime de la vulnérabilité de leurs parents

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

La répartition des enfants vulnérables à Rusayo est de la manière suivante :

Enfants orphelins total	Enfants orphelins partiel	Enfants avec la vulnérabilité accentuée
Nombre : 5	Nombre : 9	Nombre : 86

Ces enfants vivent dans cette entité cesUn bon nombre des enfants dans dans des conditions enfants mènes une cette entité vit dans une situation très difficiles et ont condition de vie très de la vulnérabilité accentuée et besoin d'aide et difficile car un desun besoin de leurs venir en aide d'encadrement dans parents qui reste a est très urgent et est centre pour état de difficile à satisfaire aux indispensable pour l'amélioration bien être. besoins de ses enfants. de l'état de santé

II.3 COMMENT NOUS AVONS ASSISTE SES ENFANTS ?

Vu que nous n'avons pas des moyens suffisants, nous les avons assistés pendant 6 mois seulement tout au long de cette année trois mois à RUSAYO en territoire de Nyiragongo où nous leurs avons apporté des bonbons, biscuits et farine du bouillis. Trois autres mois à Mugunga où nous avons fêté Noël avec les enfants et leur avons apporté de farine du bouillis tout au long de cette période de ces trois mois.

II.4. Assistance des enfants vulnérables à MUGUNGA et RUSAYO

Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) signale que plus d'un milliard de personnes sont sous-alimentées dans le monde. Plus de 6 millions d'enfants meurent chaque année de malnutrition ou de maladies qui y sont associées, soit près de la moitié de tous les décès évitables.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org



La réalisation de ces activités est l'effort de l'autofinancement des membres de PEPA/NGO, nous avons réalisé ces différentes activités dans les deux milieux différents dont Rusayo et Mugunga, la distribution de vivre s'est faite pendant les 6 mois dans ces deux milieux. Cette distribution se faisait d'un lieu après l'autre c'est-à-dire deux fois le mois et chaque milieu en bénéficiait une seule fois le mois, pendant six mois allant de juillet à décembre 2016. C'est ainsi qu'à Mugunga nous avons assisté les 200 vulnérables et à Rusayo 100. Soucieux d'assisté ces enfants au quotidien mais nous leurs avons assisté seulement pendant les 6 mois seulement pour cette année suite à l'insuffisance des moyens financiers. Nous tenons à signalé que parmi les enfants assistés à Mugunga il y a ceux qui sont de PVV et d'autres issus des familles vulnérables.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

III.SENSIBILISATION DES PVV A MUGUNGA SUR LES MALADIES OPPORTUNISTES ET LA MISE EN JOUR DE LEURS FICHES D'IDENTIFICATION ET CEUX DE RUBAYA, KITSHANGA

III.1. ACTUALISATION DU FICHER DE PVV A MUNGA

La vulnérabilité causée par le VIH/SIDA s'accroît au jour le jour dans le monde et demeure une menace grave pour les personnes atteintes en particulier et pour toutes les couches des populations en général. Le SIDA reste l'un des principaux problèmes de la santé publique particulièrement dans la ville de Goma (Nord-Kivu en République Démocratique du Congo) est l'une des zones les plus touchées par le mouvement des populations dans le sens où il a été la demeure et la zone d'accueil des milliers des réfugiés et déplacés qui ont quitté les zones rurales suite aux conflits armés, ce phénomène de guerres a été à la base de plusieurs maux où certaines femmes ont été victimes des violences sexuelles qui a conduit à la contamination de VIH/SIDA. Ces femmes et filles se trouvant dans les mauvaises conditions de vie, elles sont obligées de se soumettre à n'importe quelle activité pour subvenir à leurs besoins quotidiens. L'activité sexuelle étant la source considérable suite au manque d'autres occupations, la contamination de VIH/SIDA s'accroît suite à un encadrement non satisfaisant, le taux de personnes porteuses du VIH/SIDA s'accroît tout en réduisant les chances de vivre longtemps.



Pour cette fin, les activités visant à occuper ces femmes contaminées est un idéal pour permettre à ces dernières de se risquer des nouvelles contaminations de ces 200 femmes atteintes dans une population d'environ 50 000 habitants

MBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org



du quartier Mugunga voir même des quartiers et villages voisins. PEPA a fait une sensibilisation sur les maladies opportunistes qui sont associées au VIH/SIDA, la mise à jour du fichier de ces PVV s'est fait d'une manière confidentielle au courant de cette année.

III.2. IDENTIFICATION DES VULNERABLES A RUBAYA

Après la démolition du camp de déplacés dans cette cité de RUBAYA ou vivaient plusieurs vulnérables parmi eux les personnes vivant avec le VIH/SIDA communément appelé les PVV, LES TUBERCULEUX, LES VIOLES ET LES ENFANTS ABANDONNES comme ils ne sont plus le camp et se sont répandus dans la cité et les autres dans les villages environnant la cité étant un centre commercial minier ou fréquentent plusieurs personnes de toute catégorie les maladies sexuellement transmissibles y sont rependues certains entre eux étaient identifiés et les non identifiés sont dangereux pour la contamination du VIH/SIDA certains ne sont pas informés sur leur état sérologique et les autres ont la honte de faire les examens ils craignent les divorces et les unes être connues en raison de notre décente pour identifier ces cas et proposer à la prochaine des solutions après avoir contacté les organisations pouvant les venir en aide. Cette vulnérabilité bas record dans cet entité ou les personnes ici ne sont pas assistées en médicaments et en vivres nous avons trouvé aucune organisation sur terrain pour porter assistance à ces personnes, les enfants abandonnés vagabondent dans la rue ou ils sont soumis à des multiples risques, présence de la malnutrition. Le centre de santé de référence de RUBAYA qui intervient pour quelques uns des

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

PVV déjà entaïent identifié pour les médicaments insuffisants aussi raison pour la quelle l'assistance est nécessaires.

III.2.1. DEROULEMENT DES ACTIVITES

Après avoir constaté cette situation malheureuse à RUBAYA, nous avons jugé bon d'effectuer une descente sur terrain envie identifier ces vulnérables, nous avons effectué deux tours pour que nous puissions informés les décideurs et les humanitaires pour leurs venir en aide. Lors de la descente du bureau à Rubaya l'équipe fait cinq jours suite à l'ampleur des activités. Le premier tour était de commencer l'indentification car ils n'avaient pas d'adresse suite à la démolition du camp où ils se trouvaient. A notre arrivé nous sommes allé voir les autorités de l'entité pour leur signifier l'objet de notre descente et après cette concertation le délégué du gouverneur à approuvé notre ordre de mission. Le deuxième tour nous leur avons apporté la farine du bouilli et à leurs enfants les pains pour leur subvenir au besoin alimentaire.

III.2.2. LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA PVV

Comme certains avaient encore honte nous avons enregistré un nombre de 180 PVV au quel certains entre eux étaient déjà enregistrés au centre de santé de référence de RUBAYA se trouvant dans la zone de santé de KIROCHE qui est actuellement occupé par l'ONG CCOPI. Ils ont été assistés en médicament car certains entre eux connaissaient déjà leur état sérologique mais en un moment donné les médicaments étaient terminés. La plupart de ces personnes n'étaient pas identifié et les autres se connaissaient déjà mais craignaient d'être refouler soit par leurs maris ou soient dans leur famille dans ce cas elles ne prenaient pas les médicaments. Nous avons aussi remarqué qu'il y avait des

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

enfants qui étaient déjà atteint par le VIH /SIDA selon le rapport du centre et les précédent humanitaires à RUBAYA au nombre de 7.

Les membres de l'équipe du terrain de PEPA-NGO ont distribué quelque chose qu'ont apporté à ces bénéficiaires.



Les membres de PEPA en plein animation et distribution de bons bons aux enfants à Rubaya. Ces personnes vivent difficilement car ces sont des déplacés des guerres de différentes entités KATOYI ; BUFAMANDO I ; BUFAMANDO II etc. L'état de la vulnérabilité à cette population se remarque même à l'œil nu du faite que leurs enfants demeurent dans état de la vulnérabilité accentué.

III.2.3. ASSISTANCE EN PAIN



Une distribution de pains aux enfants vulnérables à Rubaya a été faite par PEPA-NGO dans le but de leurs venir en aide en besoin alimentaire.

III.2.4. LES SURVIVANTS DE VIOLENCE SEXUELLE SVS



Pendant l'exercice d'identification, nous avons aussi trouvé des personnes survivantes de violence sexuelle qui étaient hébergées aussi dans le camp démolé et elles ont été violées par des

militaires, FDLR, les maimais et les autres par personnes non identifiées nous avons trouvé un nombre de 67 qui actuellement ne sont pas assistés aussi.

III.3 LES ENFANTS ABANDONNÉS DES PARENTS VIVANT AVEC VIH/SIDA A RUBAYA, KITSHANGA ET NGUNGU

Ses enfants ne font que sillonnés dans la cité, ils n'étudient pas car la vulnérabilité de leurs parents ne leur permettent pas de vivre comme d'autres enfants. Nous avons constaté cette vulnérabilité est la cause d'exploitation de ces derniers dans différents domaines.

1. Les uns sont utilisés dans des restaurants comme domestiques ; ils gagnent rien en terme d'argent mais à manger encore des résidus la cause de violences de tous genre ; les mariages précoces ; les grossesses indésirables et violence sexuelle pour les filles et exploitation illégale pour les garçons

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

2. Les autres dans les carrières minières où ils transportent des lourds fardeaux pour les commerçants et les négociants afin de voir s'ils vont survivre.
3. Les autres sillonnent dans les rues et passent la nuit à la belle étoile donc dans ce milieu il s'observe, le non respect des droits des enfants.



Une autre descente a été effectuée pour mission de continuer l'identification où nous nous sommes heurté à des problèmes ; d'abord à quelques autorités qui n'ont pas voulu que nous travaillions sans que nous leur donnions des motivations en terme d'argent ; le responsable de centre hospitalier qui supporté ces PVV en médicaments mais cela étant nous n'avions pas cessé à solliciter de travailler pour finaliser notre démarche. Cette fois si nous avons pu trouvés à travers nos camarades qui ont travaillés lorsque le camp était encore là et nous avons trouvé un nombre exacte de PVV car ils sont encore dans les périphéries de RUBAYA comme suit : Les PVV 300 parmi eux figurent 12 enfants

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

A Rubaya PEPA, a distribué des pains aux vulnérables présences des enfants avec la malnutrition et nécessitent une aidé urgente envie de faire face à cette maladie due à l'insuffisance des éléments nutritifs dans l'organisme humain.



PEPA en plaine sensibilisation et identification des vulnérables à Rubaya

III.4. Identification de quelles que structures sanitaires dans la ville de Goma

Suite à des guerres en répétition qu'à traversé la population du Nord-Kivu en général, les conditions de vie que mène certaine d'entre elle cause qu'à ce que cette population a difficile de se faire soigné les soins qui peuvent demandés la chirurgie, vu que PEPA mène des actions de plaidoiries partout dans le monde envie de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de sa population, Sur base de la demande de ses partenaires, PEPA a fait une identification de quelles que structures sanitaire dans la ville de Goma dans le but

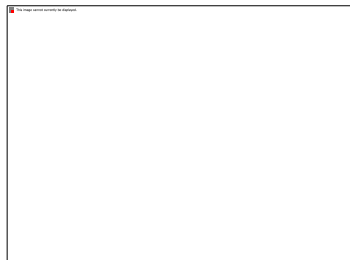
08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

de faire la sélection de celles qui rempliront les critères pour y faire l'activité de chirurgie gratuite.

La santé occupe aujourd'hui un rang plus élevé que jamais dans la priorité de la communauté tant nationale qu'internationale, et celle des pauvres devient un axe essentiel de l'action de faveur de la croissance et de développement. Dans la RDC en général et en particulier la province du nord Kivu qui a long temps persisté dans la guerre en répétition la population en est victime et demeure dans les conditions de vie difficile qui est la source du non accessibilité facile d'un grand nombre aux soins de santé suit aux coûts élevé y inclut le cas qui demande la chirurgie.vu que la santé est essentielle en développement humain.



Les agents de PEPA en visite et identification des structures sanitaires à Goma

Général et pour la réduction de la pauvreté ; PEPA a fait une identification de certaines structures sanitaires de la ville de Goma en date du 08 Aout 2016 sur base delà demande de son partenaire envie de bénéficier d'une chirurgie gratuite dans le but de sauvegarder la santé de la population démunie.

Les structures identifiés dans différents quartiers de la ville de Goma dont ; quartier Himbi 1 et 2 Kyeshero Mabanga sud Katoyi Ndosho il s'agit entre autre de : hôpital DOCS centre de santé GRHIVD dispensaire alanine centre de santé Afia bora centre de santé Afia himbi centre de santé Mabanga konde

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

centre de santé Albert barteze centre de santé Muungano centre médicale grâce divine.

III.4.1. Les quelles que structures identifiées dans le tableau ci-dessous,

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

FICHE D'IDENTIFICATION DE QUELLES QUE STRUCTURES SANITAIRES DE LA VILLE DE GOMA

N°	Nom du centre hospitalier	Province	Commune	Adresse	Quartier	AV	N°	Nom du responsable	Téléphone	E-mail	Nbre infirmiers	Nbre Médecins
01	CME	N/KIVU	KARISIMBI	KATOYI	GIKUKWE	189		NDAGIJE JACQUES	+243853113791	-	07	01
02	C.H DOCS	N/KIVU	GOMA	HIMBI II	WALIKALE	05		Arsène TUPENDANE	+243997095369	-	08	18
03	CMHDW	N/KIVU	GOMA	HIMBI II	WALIKALE	171		CULOTTE KABEYA	+243991891646	-	06	01
04	C.M.AFYA YETU	N/KIVU	GOMA	HIMBI I	PRESIDENTIELLE	115		MIRINDI JAQUES	+243990103946	-	07	01
05	CSR CARMEL	N/KIVU	GOMA	HIMBI I	BARAKA	-		SOEUR ANASTASIE	+243808744168	-	19	03
06	C.N OZAM	N/KIVU	GOMA	HIMBI I	BARAKA	03		SEBASTIEN KASONGO	+24397400236	projetsft@yahoo.fr	05	02
								KILOLO JOSEPH				
07	SAINT JOSEPH	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	NDALAGA	18		LILIANE CHAHI	+243971205587	-	03	03
08	DISPANSAIRE UZIMA	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	NDALAGA	82		KAMATE MUHINDO	+243895574620	-	04	01
09	CS AMANI	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	RUYANGE	-		ESTHON KATSUVA	+243991700724	-	08	-

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

10	CM DIMAJERO	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	SALONGO I	21	SHABANI	+243997287070	-	05	03
11	C.M EBENEZER	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	MUSHUGI	-		+243973257143	-	04	01
12	CM.LA PROMISE	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA							02
13	AMESA	N/KIVU	GOMA	KATINDO	MUSHUNGA NYA	147	LEVI	+243990959468	barutilevi@gmail.com	04	01
14	CABINET MEDICAL CAMELIAS	N/KIVU	GOMA	KATINDO	MANIEMA	110	JOSEPH TSHIBAMPA	+243995865600	jefship@yahoo.fr	04	04
15	CIMAK	N/KIVU	GOMA	KATINDO	BUNAGANA	63	MIZERERO	+243859548178	mizererom@gmail.com		13
16	AFIA KATINDO	N/KIVU	GOMA	KATINDO	LA FRONTIERE	43	Dol'anBAGUMA	+24399922211	bagumadol'an@yahoo.fr	06	0
17	CENTRE MEDICAL BELLE VUE	N/KIVU	GOMA	KATINDO	DU LAC DU GOLF	215	SIMON KAMBULI	+243993349361	-	36	04
18	DISPENSARE EMMA	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	KATOYI I	047	Dr FALEK	+243853110931	-	07	01
19	CABINET Med Emmaüs DISPENSARE PROVIDENTIEL	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	KATOYI I	310	KAMBALE MUVUNGA	+243998668895	-	11	01
								+243891186091	-	04	

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

	DISPENSARE HERI						MWANDAKI SIMEON				
20	DISPENSARE BONNE Sante	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	KINDU II	-	MBUSA KAMALALA	+243977615266	-	03	-
21	CSR.ALBERT BARTEZ	N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	KINDU II	-	KAMBALE CHARLES	+243990464253	-	02	-
22		N/KIVU	KARISIMBI	MABANGA	SALONGO		ROGER MUKOSA		mukosaroger@gmail.com		-
	CENTRE MUUNGANO RESURRECTION					-		+243995448919		05	
23	CENTRE MEDICAL GRHIVD	N/KIVU	KARISIMBI	KATOYI	KILIMANJARO 87		MARIE MPALA	+243971398877	-	05	02
					TECHNICIEN						
24	DISPENSARE TUMAINI	N/KIVU	KARISIMBI	KATOYI	KIBARANGAN 11		SR LEONIA	+243853112882	-	10	03
	DISP.MAT.SILOE				YA		Dr PASCAL				
25		N/KIVU	KARISIMBI	NGANGI III	-	-	KAMBALE KIYANA	+243842264376	-	15	-
	DISP.AFIA KIBWE				-			+243990478789			
26		N/KIVU	KARISIMBI	NGANGI III		-	KABUO CHARLINE	+243893450733	-	03	-
27	CENTRE MEDICAL MAKIMBILIYO	N/KIVU	NYIRAGONGO	NGANGI II	MAENDELEO		Jules MUKEVERWA	+243828597663	-		01
			KARISIMBI		-	-		+243988245721		03	
28	LE BON SAMARITAIN	N/KIVU		KATOYI		-	NDUTIYE JEACQUES	+243994234802	-	04	-
	DISPENSARE LA				ABATOIRE						

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

	FIDELITE		GOMA		ABATOIRE				-		
29	CENTRE MEDICAL CMDIPRO	N/KIVU		KESHERO		162	-	+243853372160		04	01
			GOMA		MAENDELEO				-		
30	DISPENSARE AFIA YETU	N/KIVU	GOMA	KESHERO	ORPHELINAT	-	LIFUNGUZA	+243990598516	-	-	01
31		N/KIVU		KESHERO			BAHAVU ZIBIKA Desire				01
			GOMA			207	Dr DELPHIN	+243998290602	delphinemuli@ya	04	
32		N/KIVU		KESHERO		35		+243994341930	hoo.fr	05	03
			KARISIMBI				RENZAHO JOSEPH		josephrenzaho@ gmail.com		
33		N/KIVU		NDOSHO		04		+243997768152		06	01
						-		+243816255169		03	

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

IV. LANCEMENT DE LA CAMPAGNE INJUSTE ET MALSAIN : DROITS DES FEMMES ET ENFANTS DANS LES MILIEUX CARCERAUX

En RDC comme dans tous les autres pays du monde contiennent des milieux carcéraux où sont gardés les détenus de différentes catégories, les hommes, femmes et les enfants y sont gardés, parmi ces prisons presque tous ne respectent pas les normes permettant aux détenus de vivre dans les conditions humaines donc les droits de ces derniers ne sont pas respectés. Souvent ces milieux sont très sales, présence de plusieurs maladies liées aux saletés qui y règnent. Les femmes et les enfants sont des personnes qui sont souvent à plusieurs risques dans ce milieu, après ces études nous comme organisation qui plaide pour les enfants et les personnes à risques, nous avons jugé de lancer la campagne intitulée

« INJUSTE ET MALSAIN, DROITS DES FEMMES ET ENFANTS DETENUS EN PRISON ».

Cette campagne a été lancée en date du 23 septembre 2016 dans la salle de conférence à l'hôtel LA JOIE PLAZA à Goma. Pour la réussite de cette campagne nous nous sommes assigné des objectifs ci après :

1. Une meilleure compréhension et appréciation par les décideurs politiques dans la région de la SADC et la RDC en particulier des questions relatives aux droits détenus.
2. Encourager les décideurs d'adopter des politiques d'adopter des politiques et d'améliorer le financement de fournir un ensemble de service minimum pour les prisonniers et promouvoir l'accès aux services de santé dans les prisons avec protection vive des femmes et des enfants en prison.
3. Sensibiliser le public à des questions relatives aux droits des prisonniers.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org



Cette campagne a été lancée à l'hôtel LA JOIE PLAZA où un bon nombre de participants a eu chacun un T-shirt sur lequel le message de la campagne était écrit, à l'entrée dans la salle de l'hôtel une décoration spéciale du message est opportune de tout le monde, d'où sur les bannières et sur les dépliants dont chaque participant a bénéficié. Avant toute activité, l'hymne nationale a été chanté, les activités prévues à l'ordre du jour fut rappelé

par le modérateur du jour, la parole a été accordée au PCA et PEPA envie de donner l'objectif de la conférence du lancement de cette campagne et l'objectifs de PEPA et a présenté ses remerciements à ARASA qui est le partenaire financier du lancement cette campagne, ces trois thèmes étaient à l'ordre du jour : Problématique de la justice des enfants en conflits avec la loi, la vie carcérale des femmes et enfants mineurs et en fin l'accès à la justice et défis rencontrés en milieu de détention. Me.Bwino

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

qui avant de décortiqué les deux premiers thèmes où avant d'entrer en fond, il a d'abord remercié le responsable de PEPA pour avoir pensé à cette campagne et lui associé comme l'un des intervenants du jour, il soulève dans son introduction que la loi portant protection des droits de l'enfant détermine les mécanisme de la protection de l'enfant en conflit avec la loi, il a signalé que par rapport à la justice, les dossiers des enfants sont négligés et les enfants connaissent aussi le problème d'instruction pré-judiciaire. Les filles et femmes souffrent dans les milieux carcéraux où il y a absence de kits hygiéniques intime, elles n'accèdent pas au service de CPN, le deuxième intervenant c'est Me. Lucien MUNYANTWALI qui a décortiqué le troisième thème qui parle de **l'accès à la justice et défis rencontrés en milieu de détention**, il a signalé que le défis lié à la protection des prisonniers est que personnes reconnues coupable de la commission d'une infraction et déchue de la liberté de circulation dans notre pays. Malheureusement dans notre pays il y a des défis à son accomplissement. Il a chuté par dire que les conditions mauvaises du travail font l'accès à la justice, pro deo est difficile, la promiscuité dans le milieu carcéral est observé dans prisons en RDC, les prisonniers ont droits aux soins de santé, de s'habiller, de dormir à un endroit propre. La justice élève toute une nation. Après la décortication des thèmes du jour, il y a eu le témoignage d'une maman et de deux jeunes garçons qui étaient dans la prison, puis une série de questions ont été accordé aux participants. Une photo d'ensemble a été prise après la conférence.



GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumanity.org

Comme nous le disons cette campagne a été lancée juste pour les objectifs cités et nous continuerons les démarches pour que les femmes et les enfants accèdent à leurs droits en plus que nos prisons de la RDC soient assainies dans ce cas les détenus se sentiront vivre dans un bon environnement favorable à leurs périodes de détention.

V CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES VIH SIDA A CERTAINES ECOLES DE LA VILLE DE GOMA

V.1 Sensibilisation à L'INSTITUT KAMI

Nous sommes une organisation non gouvernementale, nous avons lancé une campagne dénommée **« zéro nouvelle infection liée au VIH/SIDA »**, au cours de cette campagne nous avons transmis les notions ou information exactes sur le mode de transmission, de prévention et les facteurs de risques du VIH/SIDA. L'activité a débuté à 11h30 après avoir visé notre lettre d'ordre de mission à la préfecture.



La sensibilisation dans la grande salle de la 1ère année de cycle d'orientation jusqu'en 6ème de humanité assis, calme malgré le manque de la sonorisation qui devra permettre aux élèves d'assimiler convenablement la matière, mais néanmoins le ¾ du message étaient assimilés par ses derniers donc l'auditoire était calme pour permettre une bonne transmission du message.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

L'expose du message de sensibilisation avait commencé à 11h 30 jusqu'à 12h20



Dr. Charles Muzombo PEPA en plein exposé et répond aux questions posées

V.1.1. Les questions posées par les élèves

Après l'exposée de la matière curieuse les élèves ont posés quelques questions en rapport avec l'exposé de la manière suivante : et éviter les facteurs de risque cités dans l'expose entre autre les facteurs biologiques médicaux, socio-comportementaux, socioculturels, socio- démographique, socio-économique, et afin psychologique.

Utiliser l'approche SAVE qui signifie :

S : Saines pratique

A : Accessibilité aux médicaments

V : Conseils dépistage volontaire

V : Education pour mieux lutter contre le sida

Q1. C'est quoi un syndrome ?

R/c'est la constellation des signes et des symptômes

Q2. Dans quelle humeur peut-on trouver le VIH/SIDA ?

R/-Sang

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

-lait maternel

-sperme

-sécrétions vaginales

-LCR

Q3. Est-ce que quelqu'un peut être infecté par le VIH1 et VIH2 ?

R/Oui, il y a possibilité d'être infecté par les deux types cités

Q4. Il est possible qu'une femme PVV mette au monde un enfant sans le VIH ?

R/ Oui, si le virus a été détecté avant pendant la consultation prénatale pour la maman soit soumise sous ARV et prendre des précautions pendant l'accouchement

Les élèves satisfaites par des réponses données par les intervenants ont sollicité un tour de cette initiative dans laquelle nous avons aussi proposé un dépistage volontaire et les autorités ont aussi adopté et par après nous avons passé à la distribution des dépliants pour plus d'information et le module à la préfecture.

La réussite de cette activité, l'équipe de PEPA-NGO présente sur le terrain était composée de :

1. Dr Charles MUZOMBO
2. Jack N'UNA KAYEMBE
3. MARTIN MUHANGU
4. ALINE MUSOKA
5. MARTIN KALINJI

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

V.2 Sensibilisation au CS PACIFIQUE du 23/11/2016

Après que l'équipe de s'est réunie au bureau de PEPA pour la préparation de cette activité toujours dans ce cadre de sensibilisation sur les VIH/SIDA avec le thème dénommé « **Zéro nouvelle infection lie au VIH SIDA** », le même message sur l'information sur le VIH/SIDA le moyen de prévention et les facteurs des risques au VIH/SIDA.

Ainsi à 7h nous sommes arrivé à cette institution ou l'on a été reçu par le préfet des études pour viser l'ordre de mission et l'espace nous a été accordé après le mot d'ouverture du préfet nous avons passé directement à la présentation de l'équipe l'exposé du message a été effectué bref explication de sur le thème VIH/SIDA LE 25 minutes qui nous a été accordé nous avons transmis l'essentiel de notre message curieusement les élèves n'ont pas voulu que l'on cesse avec l'information ou ils ont passé directement à poser des questions de la manière suivante



V.2.1 les questions posées par les élèves

Q1. C'est quoi le SIDA je n'ai pas bien saisi ?

R/ Nous avons expliqué ce terme comme

S : Syndrome

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

I : Immuno

D : Déficience

A : Acquise

Q2. Quelle est la prévalence de VIH/dans notre pays et la quelle est la province la plus infecté



R/ notre province sa prévalence est de 0,9 % et la province la plus infectée c'est la province du MANIEMA qui est a 4,0% selon les estimations de EDS 2013-2014 même si nous sommes a 0,9% n'est pas a dire que c'est bon car l'OMS propose qu'a 2030 qui est zéro infection lie au VIH SIDA.



Remise du module aux élèves pour la lecture

Q3. Comment se transmet le VIH ?

R/ il existe trois voies de transmission de VIH/SIDA

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Voies sanguine

Voies sexuelles

Transmission de la mère infectée à l'enfant

Q4. Nous avons entendu "Primo- infection "c'est quoi ?

R/C'est le premier contact avec le VIH/SIDA, la nouvelle infection liée au VIH/SIDA qui dure 2 à 3 semaines c'est à cette période que le patient quitte d'un état de séronégativité à séropositivité.

Les membres de l'équipe présente sur le terrain lors de l'exécution de cette activité sont :

- 01. Dr Charles MUZOMBO
- 02. Jack N'KUNA KAYEMBE
- 03. MARTIN MUHANGU
- 04. GRACE KALLOBA
- 05. FESTUS MULEMBERWA
- 05. ALIN BAGULA

Au courant de cette année nous avons pu sensibiliser plus de 1500 élèves à deux écoles, dont KAMI et PACIFIC.

VI. RENFORCEMENT DE CAPACITES DU PERSONNEL DE PEPA/ NGO

La capacitation du personnel est très indispensable pour chaque organisation envie d'élever le niveau et améliorer la façon de travailler, avoir aussi d'expérience

C'est dans cette optique que nous avons organisé cette activité qui porté sur

VI.1.La redevabilité humanitaire

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Deux séances ont été organisées en date du 20 et 21 juin 2016 par un consultant indépendant à la personne de FREDY TUNDA

La redevabilité consiste à :

1. Rendre compte des activités passés sur le terrain devant le bailleur
2. Etre tenu responsable de toutes les activités réalisées sur le terrain.
3. Tenir compte des objectifs fixés s'ils ont été atteints

V.2 LES PRINCIPES DE LA REDEVABILITE

1. **Principe de la transparence et partage de l'information :**

Consiste à être honnête et rendre la communication claire qui doit atteindre toutes les couches participante dans le programme ou dans le projet

2. **Principe de la gestion de qualité et du feed-back :**

Consiste à rendre un service qui répond aux besoins essentiels de la communauté cible (bénéficiaires) et le retour de la réponse tout gérant les plaintes ; en ses mécanismes cités ci_ dessous :

1. Mise en place de mécanisme de gestion de feedback et plaintes
2. Communiquer à la communauté sur le mécanisme
3. Les bénéficiaires ont droit de porter leurs plaintes et d'avoir les réponses satisfaisantes.
4. Respect retour de la réponse doit être confidentiel.
5. **Principe de la communication avec la communauté bénéficiaire et leurs participations.**

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Ici les bénéficiaires doivent être associés dans la planification des activités suivies et évaluation.

L'implication de ces bénéficiaires doit d'abord être conditionnée par l'adhésion car suite à ça ils peuvent maintenant accepter de s'approprier le projet.

6. Principe d'apprentissage et amélioration continue.

Ici on passe en revue de la redevabilité



V.3. LA COMPETENCE DU PERSONNEL

Le personnel ne doit pas avoir peur du mécanisme de feed back ; de la gestion des plaintes ; le personnel doit savoir les techniques des communications pour encourager les différents groupes.

Comment intégrer dans les différents groupes sans causer des problèmes.

Expliquer comment se plaindre ; chez qui se plaindre et qui se plaindre.

V.3.1. LES VOIES DE GESTION DES PLAINTES

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

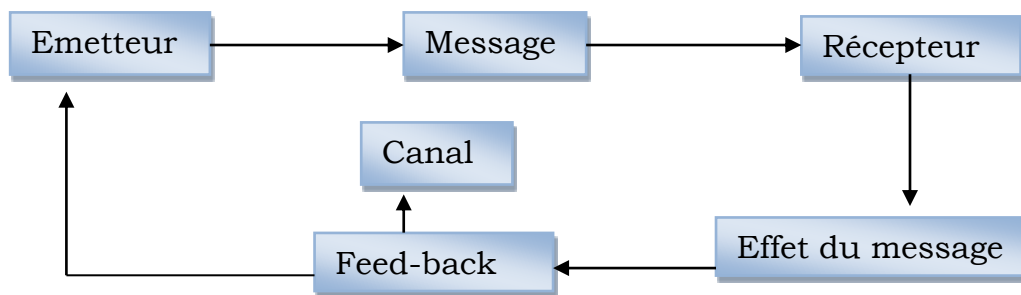
Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Une bonne gestion des plaintes demande des stratégies appropriées dans le but de satisfaire la personne qui se plaint

7. Les agents de terrains doivent être formé outiller de la matière de la gestion des plaintes
8. Les autorités et es leaders (les confessions religieuses)
9. La mise en place d'une boîte à suggestion au niveau de la communauté et au bureau.
10. Disponibilité d'un numéro vert ; ou en cas d'urgence on peut appeler gratuitement
11. La mise en place du président du comité des bénéficières.
12. Disponibilisée dans les zones des bénéficières un e-mail de l'ONG pour contacter cette dernière.

Schémas de la communication



E metteur : celui qui transmet l'information

Message : contenu de l'information

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Canal : la stratégie utilisée

Effet de message : Impact qui a le message sur le récepteur

Feed- back : Réaction du récepteur par rapport au message de l'émetteur

Récepteur : celui qui reçoit l'information qui se plaint

1. **Calcification des plaintes**

Catégorie 1 : demande de l'information

2 : demande de l'assistance

3 : mécontentement mineur de bénéficières dans le kit.

4 : mécontentement majeur dans l'exclusion ou l'inclusion des bénéficières

5 : violation de code de conduite : fraude, viol, abus sexuel

On doit tenir compte de la situation géographique

NB : chaque organisation peut mettre en place mécanisme de la gestion de plaintes. Malgré la mise en place un mécanisme de la gestion de plaintes pour différentes organisation; les éléments suivantes doivent toujours apparaitre :

La formation du personnel et le bénéficiaires sur la recevabilité ; l'importance de Feed back et comment répondre aux plaintes.

Consulter la communauté pour déceler les méthodes le plus appropriées dans le but de canaliser les plaintes.

Concevoir un processus pour traiter les plaintes c'est-à-dire la répartition des tâches.

Recevoir et répondre aux plaintes

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Informez la population de la manière dont le mécanisme fonctionne

VI.4. TYPES DES PLAINTES

1. **Plaintes délicates** : sont prioritaires (catégorie 4-5) car elles nécessitent une action ou une réponse immédiate.
2. **Plaintes non délicates** : (plaintes de mineurs) on est redevable envers les bénéficiaires dans un climat de confiance entre l'ONG et les bénéficiaires

Être redevable vis-à-vis des bénéficiaires ou personnes touchées par un cas qui demande l'assistance, permet à l'organisation

Développer des programmes qui répondent aux besoins essentiels de la communauté cible

Réduire les risques d'erreur ou abus (respect des principes de la recevabilité).

Réduire la corruption, vol, fraude

Le processus de la recevabilité bien géré permet aux organisations humanitaires d'avoir de meilleurs résultats si l'on respecte les principes de la recevabilité les normes de la redevabilité permet aux organisations d'évoluer, améliorer, reconnaître la qualité du travail.

VI.4.1 Les outils de la redevabilité dans un bureau d'assistance

Document essentiel

Accuser de réception des plaintes

-Fiche d'enregistrement de feedback et plainte

-Registre de Feed-back et plainte

-Guide redevabilité

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

-Fiches de rapports

VII. AUTRES ACTIVITES DONT PEPA A ORGANISEES OU PARTICIPEES AU COUR DE L'ANNEE

Dans les soucis de lutter contre les nouvelles infections du VIH/SIDA PEPA a organise des descentes sur terrain a MUGUNGA, RUSAYO ET RUBAYA pour la même cause comme le l'indique nous plaider pour ses personnes qui vivent en situation difficile nous leurs avons informes formes pour qu'ils connaissent leur droits et devoirs visa vis de population avec la quelle ils vivent nous avons continu les descentes celle qui s'était effectue a kitchanga était toujours dans la même cause d'identifier les personnes vivant avec les VIH/SIDA ,NGUNGU aussi a été parmi nos cible pour la même situation des vulnérabilité des personnes.

Dans la ville de GOMA aussi nous n'avons pas manque a effectue des descentes et participer a des réunions ateliers qui ont été organisés par nos différents partenaires et d'autres organisations membres

VII.1.Célébration de la journée mondiale de la paix

Le 21 septembre 2016 en collaboration avec le collectif de 12 associations dont PEPA faisait partis, la paix est état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation de trouble de guerre de conflit, dans le cadre de la célébration de cette journée PEPA/ONG n'a pas croise les bras et s'est engage dans le collectif.

Une série des activités ont été organisées en vie de mieux célébrer cette journée, il s'agit entre autre :

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

VII.2 Conférence de presse



Le 16 septembre 2016 une conférence de presse a été organisée où nous avons trouvé plusieurs médias c'était à l'occasion de la presse.



L'objectif de ce collectif et célébration de la journée mondiale de la paix RTNC, POLE FM, EMANUEL TV, MISHAPI VOICE TV...

VII.3. Un atelier d'échange sur l'importance de la paix dans la région de grand lac

En date du 21 septembre 2016 le bureau de la société civile du Nord Kivu a organisé cette journée pour montrer la valeur de la paix pour toute l'étendue de la RDC. Les participants à cette atelier les organisations membre de la société civile, le département de la MONUSCO GENRE et protection de l'enfant à partir de 14h à 22h au Kivu club, chant, danse, présentation des dessins des enfants ex soldats avec l'objectif de promouvoir la paix dans la région du grand lac.

VII.4. Célébration de la journée mondiale du SIDA

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

LE 01 décembre de chaque année on célèbre la journée mondiale du SIDA pour cette année toutes les organisations y compris le gouvernement ont célébré cette journée dans ville de Goma PEPA/ Organisation a été invité par l'organisation qui avait organisé cette journée PNMLS. Selon le programme la cérémonie devrait commencer à 8h mais elle avait commencé à 10h par la caravane motorisée ou toutes les activités de lutte contre VIH/SIDA avec la participation des organisations qui luttent contre le VIH/SIDA et la caravane avait pris fin à 11h30.



Signalons les stands étaient installés et nous PEPA le notre était aussi installé où nous avons exposé nos objets pour la représentativité de notre organisation. Les dépliants, les préservatifs et autres documents qui parlent sur le VIH/SIDA. Nous étions parmi ceux qui ont participé au dépistage volontaire pour encourager les autres qui ont transporté des participants à l'activité. Impression des dépliants toujours peur de connaître leur état sérologique. La deuxième partie de la cérémonie avait commencé par un discours du gouverneur de la Province du Nord Kivu puis celui du PNMLS et enfin celui de l'ONU SIDA, ces mots ont été suivis par la visite des différents stands.

La cérémonie s'était terminée par l'hymne nationale et fin de la manifestation.



Après avoir terminé l'hymne nationale nous avons commence à recevoir les différentes autorités dans notre stand.

VII.5. Célébration de la journée du SIDA à Rutshuru



Après cette célébration à Goma l'ONU SIDA a organisé une descente à Rutshuru en date du 03 décembre 2016 et PEPA a été aussi dans la liste des organisations qui devaient y aller. Arriver à Rutshuru la cérémonie voulait être handicapée par la pluie mais cela étant la cérémonie avait eu lieu.



PEPA a été représenté à Rutshuru par l'un de ses membres **Allain Darell** agent du terrain. Le transport a été assuré par la MONUSCO qui a disponibilisé ces véhicules pour cette journée.

VII.6. Les réunions

Nous avons aussi participé à des réunions organisées par quelques organisations dont nous sommes membre

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

VII.7. Réseau sur le changement climatique RCC RDC

Etant partenaire du réseau qui a organisé un atelier sur la restitution de l'activité du Coop 21 sur le thème : **« Devons-nous exiger l'exclusion de partie prenante des énergies fossiles de la table des négociations s'ils ne prennent pas leurs responsabilités ».**

Quartres sous thèmes ont été décortiqué envie de savoir bien se positionne pour préparer la prochaine cop22

L'implication de tout le monde dans la lutte contre le changement climatique, protection et la promotion de l'environnement. Conférence des parties COP 22 et la participation des organisations de la société civile et organisation des indigènes congolais. Les responsabilités des industries des énergies fossiles dans le réchauffement climatique. PEPA a participé aux différentes réunions pour préparer la journée mondiale du SIDA qui été toujours organisée par la PNMLS en collaboration avec ONU SIDA. PEPA a également participé à des réunions de cluster (éducation), protection dans le cadre de rendre compte à d'autres organisations partenaires les réalisations sur les terrains en matière de l'éducation etc....

Participation aux réunions en ligne avec nos partenaires internationaux, entre autre Woman Triver Alliance,

VII.8. LE CIBLAGE

C'est le fait de récolter les informations sur personne, ménage, communauté qui prétend avoir une aide humanitaire sur base des enquêtes envoie de sélectionner les plus vulnérables selon les critères définis et convenus avec la communauté.

1. Objectifs de ciblage.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

-faire parvenir l'assistance aux personnes qui en ont besoins selon le degré de la vulnérabilité

-Eviter le gap (inclusion de celui qui ne mérite pas l'aide, exclure celui qui le mérite)

1. -Evite les confusions

Pointer les bénéficiaires

VII.9.TYPES DE CIBLAGE :

2. Ciblage communautaire : autorités locales communauté elle même confession religieuse écoles, ce ciblage fait la facilitation de la mise en place d'un comite qui va répéter la communauté (toutes les couches représentée)

3. Ciblage administratif :

Ce ciblage est utilise au niveau urbain et a comme inconvénient vol, corruption.

Il ya les critères de sélection des bénéficiaires, ils sont en deux :

Critères contextuels et critères sociaux.

VII.9.1. PROTECTION DE PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT

PEPA organisation avec son consultant Me Taylor MAGAMBO HEKIMA NI MALI a expose la matière qui conserve le droit de dans le quel il a signale que le droit comprend deux sens :

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Sens objectif : qui est l'ensemble des règles qui organisent les rapports de l'homme avec la loi ou avec la société.

Sens subjectif : qui signifie un ensemble de prorogatif c'est-à-dire la faculté de réclamer. Dans ce droit il ya les droits patrimoniaux évaluables en argent, et les droits extra patrimoniaux qui est non évaluables en argent, c'est sont des droits reconnue à tout être humain sans destination qui constitue les droits humains qui sont classe sous trois génération dont de la 1ere génération qui sont des droits politique et civil, ceux de la 2ème génération dont droit sociaux économique et culturel et ceux de la 3eme génération dont droit collectif ou solidarité les enfants comme bénéficiant de la 4eme catégorie ou génération car ils sont vulnérable.

Par rapport à la protection, l'enfant a droit à la protection sociale dans le milieu familial ou l'enfant reçoit l'encadrement, il a droit a la protection judiciaire c'est à dire quand l'enfant est face au juridiction pénale, ou on parle de manquement

Le facilitateur a parlé de deux principes de la loi de 2009 par rapport à l'enfant cite ci-dessous : Toutes les décisions concernant les enfants doivent être présent dans l'intérêt supérieur, et donc (prendre en compte les biens être de l'enfant)

Toutes les décisions et actes doivent impérativement garantir les droits de l'enfant. son intérêt subordonne, la nécessité supérieur (tenir compte toujours de son intérêt) pour l'enfant qui est déjà en conflit avec la loi, et donc le manquement il a droit à la présomption d'innocence et un procès équitable, il doit au procès, être informer de tout dans le plus bref délais, dans une langue qu'il écoute savoir le motif d'accusation, il a droit a une assistance(juge, conseil, assistance sociale) en fournissant beaucoup d'information sur l'enfant, il doit de voir son affaire jugée équitablement, il adroit a un interprète, respect de sa vie privée ,droit d'être entendu en présence de son assistance sociale

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Dix principes de la déclaration de droit de l'enfant (DDE) constitue des instruments qui sont des moyen légal permettant la protection de l'enfant cette ci-dessous

1. Droit à l'égalité sans discrimination de race ou de sexe religion, nationalité
2. Droit de se développer d'une manière équilibrée et normale
3. Droit à un nom et une nationalité
4. Droit à une alimentation saine, logement et soins médicaux
5. Droit à des soins spéciaux
6. Droit à l'amour, compréhension et protection
7. Droit à l'éducation gratuite et loisirs
8. Droit au secours immédiat en cas de catastrophe
9. Droit à la protection contre toute forme de discrimination dans un esprit de paix et amitié entre le peuple.

Dans les deux types d'organes de protection dont

La protection d'organe non juridictionnel qui jouent le plus grand rôle le ONG, il s'observe des difficultés dans le traitement des dossiers des enfants (mineurs) comme faiblesse. Manque de personnel qualifiés. Manque des structures appropriées pour la garde et éducation. Faible recours à des mesures alternatives au placement des enfants en institution et à la procédure extra judiciaire. Faible appuis au magistrat par les assistants sociaux pour mener des enquêtes sociaux).

Pour que les ONG puissent bien accomplir leur mission de protection de l'enfant, il nécessite deux catégories des activités dont la protection et la

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

promotion ,pour cette dernière, la 1ere activité sera la sensibilisation et formation des partenaires intervenant dans la justice, en second lieu l'accompagnement des organisations communautaires œuvrant dans le domaine de la protection en travaillant en conseil avec les comites locaux dans la protection et promouvoir le droits de l'enfant.

VIII.SENSIBILISATION DES FEMMES DANS LES EGLISES SUR LES DROITS A L'HERITAGE AU REGARD DES LOIS ET LA COUTUME

Nombreux textes réglementaires et loi sont publiés au journal officiel dans notre pays et à ce fait deviennent opposables à tous erga omnes pendant que : d'abord plus de la moitié de la population congolaise est analphabète et pire encore ledit journal n'est pas accessible à tous. La loi ne saurait véritablement être utile que lorsqu'elle est connue de tous. Et dans le cas sous examen, pour être connue, elle doit être vulgarisée pour amener les ayants cause à se protéger contre la spoliation du patrimoine successoral ou contre les agressions de tout

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

genre. GITARI SIMAMIA pense lui que l'adage «Nul n'est censé ignorer la loi» n'a pas de sens, si l'on ne met pas celle-ci à la portée du grand public. **La femme et les enfant mineurs sont notre meilleur avenir et nos meilleurs souvenirs** pourtant les plus marginalisés dans le partage des biens successoraux et surtout sont complètement écartés par les membres de la famille du de cujus par ignorance de leurs droits et du droit, d'où la nécessité pour l'organisation dénommée « **Plaideurs des enfants et des personnes âgées à risque (PEPA)** de vulgariser **la loi N°87-010 du 1^{er} Aout 1987** telle que modifiée et complétée par **la loi N°16/008 du 15/ juillet 2016 portant code de la famille**. La campagne de vulgarisation de cette loi sur l'organisation et le règlement des successions s'avère indispensable en vue de rendre possible la protection des intérêts des héritiers et surtout de la conjointe et des enfants mineurs dans une succession testamentaire ou par l'effet de la loi lorsque celle-ci est ab intestat c.à.d. sans testament.

A l'analyse minutieuse de la loi et de certaines coutumes congolaises, l'enfant est priorisé dans le partage des biens que peut avoir laissé son parent ; Mais aussi en cas de décès de l'homme, la femme n'est pas toujours jetée à la rue sans rien. Certaines coutumes, si pas toutes, lui réserve un sort qui n'est pas toujours on sacré in extenso par la loi mais renferme, en quelque sorte, l'esprit de la loi. Nous devons souligner que cette affirmation ne signifie pas que c'est la majorité des coutumes qui leur réservent un sort agréable, bien au contraire. Aussi, la pratique de certains membres des familles, quels que soit les avantages réservés aux enfants et à la femme par la loi ou par leur coutume, s'entêtent à les marginaliser et à dissiper les biens du de cujus sans penser à ces deux catégories d'individus qui ont tiré l'attention du législateur de ce code. Devant cette inintelligible situation, ces cibles tendent à se poser certaines questions qui doivent être éclaircies en quelques mots ;

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

1. ***Qui peuvent réellement Hériter ?***
 2. ***Quelle considération accordée aux enfants et à la femme dans la succession ?***
 3. ***Quelle différence entre la succession du côté de l'homme que de la femme ?***
-
1. ***Qui doit liquider une succession ?***
 2. ***Quelle est la place de parents et membre de la famille du de cujus dans la question successorale ?***

Telles sont les diverses questions qui hantent cette catégorie de la population souvent écartée et auxquelles nous tenons à fournir des ébauches d'éclaircissements pour aider celle-ci à mieux comprendre cette loi et ses droits et par ricochet, donner à chacun ce qui lui revient dans la succession en accordant aux enfants l'importance qui leur est due mais aussi au conjoint survivant, surtout la femme, ces droits les plus légitimes. Leur apprendre aussi à saisir les juridictions compétentes pour défendre leurs droits, tout en leur accompagnant dans cette lutte judiciaire.

VIII.1. DIFFERENTES CATEGORIES D'HERITIERS

En effet, c'est à la question de savoir qui doit réellement hériter que la loi congolaise classifie les ayants droit à la succession d'un individu en Quatre catégories, dont deux sont principale et d'autres interviennent sous condition. Afin donc de décourager les prédateurs, le législateur congolais a défini les quatre catégories d'héritiers suivant leur ordre d'importance :

1. Les héritiers de la première catégorie
2. Les héritiers de la deuxième catégorie

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

3. Les héritiers de la troisième catégorie

4. La quatrième catégorie

VIII.1.1PREMIERE CATEGORIE :

Sont héritiers de la première catégorie, les enfants du de cujus nés dans le mariage et ceux nés hors mariage mais affiliés de son vivant ainsi que les enfants adoptifs. Cette loi ne distingue pas les enfants filles des enfants garçons. L'égalité est donc consacrée et tout enfant lésé dans ses droits à l'héritage peut intenter une action en justice en se fondant sur les dispositions pertinentes du code. La loi autorise aussi que tout enfant du de cujus mort avant lui et qui aurait laissé des descendants, soit représenté par ces derniers dans la succession. Cette hypothèse permet aux petits fils et filles d'être appelés à la succession de leur grand parent, pas en leur nom propre mais en représentation du parent mort avant le grand parent.

VIII.12. DEUXIEME CATEGORIE :

Le conjoint survivant, les père et mère, les frères et sœurs germains, consanguins et/ou utérins forment la deuxième catégorie et l'ordre d'arriver est respecté. Il convient de faire part de la difficulté qui s'invite à la succession lorsqu'il y a plusieurs femmes c.à.d. lorsqu'un homme désormais de cujus était polygame, ou le cas dans lequel le mariage avec le de cujus n'a pas était enregistré. Si la loi ne répond pas directement à ces préoccupations, il convient de souligner que le droit congolais ne reconnaît pas la polygamie, punit l'adultère et ignore le concubinage. Le non enregistrement est un phénomène très répandu en RDC, cela est dû à l'ignorance entretenue par le manque d'instruction de la majorité de la population congolaise, l'insuffisance ou l'éloignement des structures étatiques tenant lieux de bureau de l'Etat civil, le manque d'intérêt etc.....

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Pourtant ce phénomène a un impact sur la vie du ménage même après sa dissolution ou à cette occasion. Il est donc très important de faire enregistrer le mariage, surtout pour la femme parce que ça lui permet de déterminer son statut par rapport aux autres en cas de polygamie et facilite la liquidation soit du mariage, soit de la succession. Le droit congolais, surtout dans la pratique judiciaire permet désormais à une femme de se prévaloir d'un mariage même à l'absence d'un enregistrement. Mais encore que cette pratique n'ouvre pas voie à toute femme de s'en prévaloir, il faut encore bénéficier du prescrit de l'article 379 du nouveau code de la famille voté en 2016. Cette disposition veut que le mariage célébré en famille sorte tous les effets d'un mariage même à l'absence d'un enregistrement à l'Etat civil. La jurisprudence des Tribunaux de Grande Instance de Goma, de Bukavu et de Lubumbashi abonde dans ce sens (voir en annexe de ce document dans lesquelles nous faisons état des jugements qui prononcent le divorce pour des mariages non enregistrés à l'Etat civil et où l'on reconnaît à une femme le statut de conjoint survivant sans ce mariage enregistré)

VIII.13. TROISIEME CATEGORIE :

Les oncles et les tentes paternels et maternels constituent cette troisième catégorie (Art 758 point 3 de la loi °16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi N°87-010 du 1^{er} Aout 1987 portant code de la famille).

NB : il faut que les deux précédentes catégories ne puissent pas exister et ne soient pas représentées pour que cette catégorie soit appelée à la succession

VIII.14. QUATRIEME CATEGORIE :

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO
 Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:
info@pepahumandignity.org

A défaut des trois catégories précitées la succession est dévolue à l'Etat.

En pareil cas, l'hérédité sera provisoirement acquise à l'Etat pendant un an à dater de la publication de l'existence d'une succession en déshérence en attendant qu'une personne ayant des liens avec le de cujus se présente pour la réclamer. Si 5 ans viennent à être écoulés à dater de la publication, la succession est définitivement acquise à l'Etat.

5. Les enfants nés dans le mariage, hors mariage et Adoptif

Sont enfants nés dans le mariage, ceux issus des rapports des père et mère unis dans un mariage régulièrement célébré en famille puis enregistré et/ou celui célébré par l'officier de l'état civil. Sont enfants nés hors mariage, les enfants nés des parents qui ne sont pas unis dans un quelconque lien de mariage, mais affiliés du vivant du decujus. Art 591 de la loi précitée). Sont enfants adoptifs, les enfants ainsi déclarés par un jugement, sur requête de l'adoptant ou des adoptants adressée au Tribunal de Paix du ressort de leur domicile ou du domicile de l'adopté conformément à la loi. L'adoption ne peut avoir lieu que s'il ya de juste motifs et si elle présente des avantages pour l'adopté (Art 615 de la loi N°16/008 du 15 juillet 2016).

1. Les héritiers de 2^{eme} catégorie

Le conjoint survivant constitue le premier groupe des héritiers de la deuxième catégorie. Il faut entendre par conjoint survivant, l'époux ou l'épouse régulièrement uni dans le mariage, non divorcé ni même séparé unilatéralement qui survit après le décès de son conjoint. Comme tout héritier, il peut être exclu de la succession par renonciation par lui faite.

Au regard de la définition du conjoint survivant, la concubine par exemple même lorsqu'elle a eu des enfants avec le défunt ne peut venir à sa

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

succession parce que dépourvue de la qualité de conjoint. Cependant, lorsque les concubins ont la possession d'état d'époux, c'est-à-dire lorsqu'ils sont considérés et traités comme époux par leurs familles et la société, cet état vaut mariage. Dans le cas précis, c'est compte tenu de la vulnérabilité de la femme que la qualité d'héritier classée en première position avant les pères et mère, et les frères et sœurs du défunt qui constituent le deuxième groupe d'héritiers de la deuxième catégorie lui est attribué et lui est reconnue l'usufruit sur la maison habitée par les époux et les meubles l'équipant.

En cas de mise en location de la maison habitée par le conjoint survivant, le fruit de celle-ci est partagé en deux parties égales qui profiteront respectivement au conjoint survivant et aux héritiers de la première catégorie (Art 785 al 1,2, et 3 CF). C'est-à-dire aux enfants. Les père et mère du défunt sont les ascendants directs du de cujus. Ils peuvent également être représentés. Faisons remarquer que la loi en parlant de "**père et mère**", il doit bien s'agir des père et mère biologiques du de cujus. **Les frères et sœurs**", il doit s'agir également des frères et sœurs du de cujus qui peuvent seuls venir à la succession. Ces frères et sœurs sont soit :

1. **Germaines** : Enfants ayant les mêmes père et mère
2. **Consanguins** : Frères et sœurs engendrés par le même père mais nés des mères différentes.
3. **Utérins** : frères et sœurs nés de la même mère mais des pères différents.

De l'affiliation : c'est la reconnaissance d'un enfant par son père avec authenticité africaine que le père doit lui aussi se faire reconnaître par la famille maternelle de l'enfant.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Dès lors que l'affiliation est régulièrement faite, la filiation de l'enfant né hors mariage est établie. Cet enfant a dorénavant le droit de jouir de tous les droits vis-à-vis de son père au même titre qu'un enfant né dans le mariage elle résulte du seul fait de la naissance, elle s'établit soit par l'acte de naissance, soit par une déclaration volontaire de maternité, soit par une action en recherche de maternité (595 de la loi N° 16/008 du 15 juillet 2016 modifiant et complétant la loi N°87-010 du 1^{er} Aout 1987.)

VIII.2. L'ADMINISTRATION DE L'HERITAGE

Quelle est la part des enfants ?

Les opérations de liquidation consistent généralement à l'identification des héritiers, à l'inventaire du patrimoine du défunt et au paiement du passif par les l'élément de l'actif afin de dégager l'actif net destiné au partage entre les héritiers. La réserve successorale

La réserve successorale est définie comme :

Une portion du patrimoine d'une personne dont elle ne peut pas disposer par donation ou testament en présence d'héritiers préservateurs » sont héritiers préservateurs les enfants nés dans le mariage, les enfants nés hors mariage et les enfants adoptifs ainsi que leurs descendants à quelque degré que ce soit. (Art 852 CF). Il importe de faire observer ici que cette interdiction de disposer librement de ses biens ne vise que les donations et les dispositions testamentaires faites à titre gracieux c'est-à-dire titre de libéralité) mais le testateur, pendant sa vie reste entièrement libre de disposer de ses biens à titre onéreux (par exemple la vente). Les enfants entant qu'Héritier de la première catégorie, reçoivent le trois quart du patrimoine de leur parent décédé. Cette volonté du législateur d'interdire aux individus, de leur vivant, de disposer de leurs biens en totalité tient au souci qu'il a d'assurer un avenir garanti à sa progéniture c'est-à-dire aux

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

enfants et aider tant soit peu le conjoint survivant à subvenir à ses besoins et à ceux des enfants sans trop de difficulté car dit-on, « **les enfants c'est notre éternité** ».

De ce qui précède, les enfants occupent la première place dans le tableau des héritiers et ceux-ci sont parfois seuls à être compté comme héritiers, c'est le cas d'un héritage composé d'un petit patrimoine (Article 786 du code de la famille). Cette même disposition en complément de l'Article 785 consacre le droit d'usufruit du conjoint survivant sur la maison conjugale et les biens meubles la meublant. Cette maison appartient aux enfants et dans le cas où elle est louée, le fruit de cette location est divisé en deux pour une partie revenant aux enfants et une autre au conjoint survivant.

Dès lors, il est facile de démontrer l'importance accordée par le législateur aux enfants dans la succession. La femme qui doit être protégée dans l'hypothèse où c'est le mari qui est mort, l'est à travers le statut qui doit lui être reconnu en tant que conjoint survivant et qui est bien encadré par les dispositions très pertinentes du code de la famille. C'est ainsi qu'elle va d'abord voir la liquidation du régime matrimonial pour leur mariage et par la suite bénéficier de la liquidation du patrimoine de l'autre conjoint décédé pour une part équivalant à un douzième de ce patrimoine.

Si dans les coutumes congolaises, la femme est moins bien traitée à la mort de son mari, la loi elle, lui a réservé un sort bien meilleur. La réforme intervenue en 2016 dans le code de la famille, a placé la femme au même pied d'égalité que l'homme.

Il est constaté, dans la plus part des cas, que la discrimination, la mise à l'écart et même la dissipation des biens qui doivent revenir aux enfants et à la femme sont aux liquidateurs improvisés et à qui la loi ne reconnaît aucune

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

légitimité, mais aussi l'administration calamiteuse de l'héritage lorsque les enfants sont encore mineurs. La loi a prévu 3 sorte de désignation d'un liquidateur qui a pour missions essentielles de :

1. Fixer d'une manière définitive ceux qui doivent venir à l'hérédité;
2. Administrer la succession;
3. Payer les dettes de la succession qui sont exigibles;
4. Payer les legs particuliers faits par le défunt et assurer toutes les dispositions particulières du testament;
5. Assurer les propositions de partage et veiller à leur exécution dès qu'un accord particulier ou une décision est intervenu;
6. Rendre compte final de sa gestion à ceux qui sont venus à l'hérédité ou au tribunal compétent, s'il s'agit d'un liquidateur judiciaire.(Article 797 du nouveau code de la famille)

Le liquidateur peut être désigner **automatiquement**, c'est le cas notamment de ce que prévoit la loi en son article 795 Al. 1^{er} « *En cas de succession ab intestat, les héritiers de la première catégorie désignent parmi eux un liquidateur. A défaut, le plus âgé des héritiers est chargé de la liquidation de la succession* ». Dans ce cas, il est à constater que les enfants prennent en mains la liquidation de leur bien et cela leur évite une éventuelle mise à l'écart d'héritier ou même une soustraction des biens qui serait due à un membre de famille lointain désigné liquidateur. Il peut aussi être désigné par le testament du de cujus ou en fin, il peut être désigné par un tribunal compétent. La loi prévoit dans la marge de la sécurisation des biens des héritiers et dans l'idée d'éviter des contestations à venir lorsque la mort survient au moment où les enfants sont encore mineurs, une

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

administration du patrimoine jusqu'au jour où les enfants commencent à devenir majeur. Cette administration est assurée par le liquidateur seul pour l'héritage dépassant 1.250.000 FC mais il est accompagné de trois personnes composant le conseil de famille lorsque celui-ci ne dépasse pas cette barre de 1.250.000FC. Celui-ci devra, dans tous les cas, rendre compte au tribunal s'il a été désigné par celui-ci et au conseil de famille à l'issue de la remise du tablier c'est-à-dire lorsqu'il a transmis les biens dans la propriété des héritiers tel le prévoit la loi. La loi punit sévèrement ce liquidateur-administrateur qui dissiperait ou disposerait des biens des enfants mineurs avant que ceux-ci n'atteignent leur majorité. Cette répression touche même le conjoint survivant qui aura posé ses genres d'acte à l'insu du tribunal compétent, du conseil de famille et loin de l'intérêt supérieur des enfants. Il s'observe au Congo, une pratique récurrente qui consiste en une reprise de tous les biens du de cujus par ses parents, qui distribuent ces derniers selon leur gré, parfois même oubliant les enfants et la femme lorsque c'est le mari qui est mort. Mais aussi et surtout les enfants qui réclament au parent leur part d'héritages avant même que le parent soit décédé.

De l'exposé relatif « Aux droits de la femme et des enfants mineurs à l'héritage au regard de la loi et de la coutume », nous constatons ensemble que la loi traite de manière spéciale le conjoint survivant et les enfants. Plus encore les enfants mineurs (représentation). La loi dans toutes ses dispositions relatives à l'héritage ne distingue en aucun cas les enfants filles des enfants garçons, elle les traite au contraire de manière égale. Elle consacre expressément l'égalité entre les enfants nés dans le mariage et ceux nés hors mariage. Elle refuse implicitement la pratique courante des enfants qui réclament leur part d'héritage avant la mort du parent, elle punit aussi toute personne qui, par une manière ou une autre, tentera de s'approprier les biens des héritiers sous quel que prétexte que ce soit. La loi n'établit aucune discrimination quant à la succession de l'homme ou de la

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

femme, tous sont traités de la même façon lorsqu'ils doivent soit hériter en tant que conjoint survivant soit mourir. Dans le cas de la multitude des femmes à la succession, la loi ne laisse aucune brèche et donne accès à la femme dont le mariage est enregistré ou, à la limite, celle dont la famille a reçu la dot de se prévaloir du mariage et par conséquent venir à la succession en son propre nom.

Rappelons que la loi donne à tout celui qui a qualité d'héritier de venir contester, réclamer son droit ou présenter toute prétention relative à la succession devant le tribunal compétent. Ce tribunal compétent est le Tribunal de paix du lieu où la succession aura été ouverte lorsque l'héritage est d'une valeur égale ou moins de 1.250.000FC et le Tribunal de grande instance si l'héritage dépasse ce montant. Il sied aussi de dire que les contestations relatives à la succession, la loi veut qu'elles soient connues par les juridictions d'ordre judiciaire en application de la coutume. Néanmoins, cette coutume à la quelle renvoi souvent la loi ne peut être applicable que si elle est conforme à la loi en vigueur. Dans le cadre de cette thématique, toute coutume qui lèserait les héritiers surtout ceux de la première catégorie ne doit en aucun cas être appliquée. L'ONG PEPA porte à cœur cette vulgarisation du nouveau code de la famille spécialement sur la section qui parle de la succession dans le but premier de protéger les enfants mineurs et les femmes dans leur droit à l'héritage. Cette campagne est aussi importante pour PEPA/NGO dans sa volonté d'aider toute la population à répondre à cette exigence portée par l'Article 62 de la constitution du 18 Février 2006 telle que modifier en 2011. PEPA/ NGO tiens à rappeler que la défense et la protection des droits des enfants et des femmes est pour lui un combat qu'il mène avec soin et par tous les moyens de droit, si bien qu'il est limité dans l'action, cela est dû au moyen financier que la lutte exige mais rien ne l'arrêtera dans ce combat humain.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

En fin, cette campagne vient aussi répondre au besoin croissant de voir la population congolaise à l'exigence de l'enregistrement à l'Etat civil des mariages, des naissances, des décès et pour éviter des difficultés qui rendent souvent difficile l'accès à la succession dont on est normalement héritier.



Ainsi le 30/11/2016 nous avons effectué une descente sur le terrain et c'était à l'église de la **8^eCEPAC TUMAINI/GOMA** ou nous avons expliqué de long et à large l'héritage qui hériter, quand hériter curieuse les femmes ont posées beaucoup des questions pour en savoir plus car elles ont déjà vécu dans les communautés où elles vivent les conflits qui surgissent lors de l'héritage.



08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

A cet effet les femmes ont sollicité à notre organisation de vouloir sensibiliser aussi les hommes car ils aussi ignorant à la matière pour quelques un c'est pour cette raison que nous contons pour cette année de contuner avec cette activite même chez les hommes aussi de nos milieux riaux surtout. L'intervenante du jour Me Grâce KALLOBA membre du PEPA a revellé des belles choses au femmes chretiennes de cette eglise qui ont a leur tour salues la presences de cette dame pour leur exposee cette matiere.



pour cette information.

ternel
ncore



Pour la deuxième partie que Me TAYLOR de PEPA a intervenu aussi pour l'éclaircissement aux questions posées par ces femmes.

En date du 07/dec/2016 ce même activité c'était passe à l'église YESU NIJIBU ou les femmes ont reçus cette formation en guise de bien vouloir informer le autres que l'héritage à leur famille est vraiment de grande importance.

La matière a été exposée par le Me THEODORE qui transmet le message et a répondu aux questions posées.



En date du 15 /08/2016 nous l'avons fait de même a l'église NATION DE REPOS, l'expose de la matière a été faite par le Me CHRISTIEN, après les femmes ont été curieuse et ont demande qu'une autre séance soit organise en présence de leurs maris car elles ont crue que elles étaient traites mal la culture ou les femmes n'ont pas à dire dans les familles



Au courant de cette année, PEPA a sensibilisé plus de 650 mamans et 27 papas sur les droits à l'héritage dans les églises de la ville de Goma, dont Nation de repos, 8è CEPAC TUMAINI, YESU NI JIBU.

IX.NOS PERSPECTIVES D'AVENIR

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

Nous projetons réaliser beaucoup d'œuvres pour les bien être de la population du Monde et en particulier la population congolaise. Selon la disponibilité de moyens ; nous planifions dans les années avenir de :

7. **Créer une institution éducative** comme écoles au profit des orphelins et autres enfants délaissés ou vulnérables ; et sans se limiter aux études élémentaires ; nous pensons créer une institution supérieure par la demande des grand professeurs des certaines grandes Universités du Monde. Un programme qui consistera à offrir une formation académique par excellence dont les cours seront focalisés sur l'enfant.
8. **Construction d'un orphelinat** respectant les normes internationales pour le bon encadrement des démunis ; orphelins
9. **Construction d'un hôpital** pouvant servir ces démunis pour accès aux soins de santé appropriés.
10. **Créer des centres d'apprentissage pour la jeunesse** en vue de lutter contre le chômage et vagabondage dans les rues. Nous n'allons atteindre en un jour les objectifs, la mission mais nous irons petit à petit au fur et à mesure nous allons avancer selon les besoins de cibles

IX.1. DIFFICULTES

Les personnes ci-après la plupart ne sont pas soignés, pour les PVV certains avaient reçu les médicaments il ya une année et d'autres n'avaient rien trouve et parmi eux la plupart ne connaissent pas s'ils sont déjà atteint par le VIH/SIDA ils vivent dans l'ignorance, d'où la nécessité d'une forte campagne de sensibilisation à longue durée.

1. Insuffisance de pains que nous avons apporte pour les vulnérables.

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

2. Le moyen de transport insuffisant par rapport la hausse de prix de motos encas de manque.

A RUBAYA et comme notre mission et de promouvoir, protéger, défendre la dignité de la personne humaine et contribuer au développement intégral dans tous les secteurs de la vie, nous avons jugé bon de les assister avec les peu de la contribution des membres. Avec peu de moyen qu'à mis PEPA lors de la mise en œuvre des activités au courant de cette année, la non satisfaction de besoins de nos bénéficiaires lors de la distribution de vivres alors que c'est un besoin qui doit nécessairement être quotidien, la situation de la malnutrition des enfants victimes dont leurs parents souffrent de virus du sida et se trouvent à l'impossibilité de prendre en charge leurs enfants dont PEPA venait en aide avec peu des moyen, insuffisance des moyens de transports lors de l'exercice des activités, la divagation de ces enfants par manque d'encadrement, le besoin de les encadrés dans un centre est indispensable pour PEPA malgré faute de moyens financiers.

La plus part des activités sont réalisées en dehors de la ville de Goma, au moment où les routes sont dans l'état d'impraticabilités et les frais de transports nous coûtent extrêmement cher.

3. Visite des partenaires

Au cours de cette année, PEPA-NGO a été visité par des partenaires des organisations internationales, nationales et locales.



, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

3 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

ity.org

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:
info@pepahumandignity.org

Conclusion

L'année 2016 pour PEPA-NGO était une année où nous avons eu la chance d'affronté des activités selon ce que nous montrent les chapitres de notre rapport. Etant qu'une organisation qui a comme mission de promouvoir, déprotéger et défendre la dignité de la personne humaine et de contribuer au développement intégral dans tous les secteurs de la vie. Nous n'avons pas laissé de plaider pour les personnes vulnérables dans notre rayon d'action, c'est ainsi que nous avons commencé par revoir les fiches d'enregistrement des personnes vivant avec le virus du sida (PVV) pour ceux qui se trouve à Mugunga. Nous avons lancé une campagne sur le respect de droits des femmes et enfants en milieux carcéraux en RDC et nous avons commencé en province du Nord-Kivu précisément dans la ville de Goma. Nous avons été dans le territoire de Masisi précisément dans l'axe Rubaya, Ngungu et Kitshanga où nous y avons trouvé aussi les PVV qui y vivent dans les conditions inhumaines car ils n'ont pas accès aux soins appropriés. Le camp dans lequel vivaient ces derniers était déjà démoli et les gents y pratiqué de la sexualité sans se protégé et cela a fait qu'il y ait la propagation des maladies sexuellement transmissible. De nos séjours dans ce territoire, nous y avons constaté qu'il a des enfants vulnérables qui sont exploités dans la carrière minière de Rubaya et dans les restaurants, ces enfants nécessitent un encadrement pour leur scolarisation. Dans le territoire de Nyiragongo, à Rusayo et dans le quartier Mugunga de la ville de Goma nous avons assisté des enfants vulnérables et à la fin de cette année nous avons fêté ensembles avec eux la célébration de Noël. Ces enfants nécessitent un encadrement éducatif et autres pour leur bien être.

Une capacitation de personnel sur la redevabilité, procédure de ciblage, droits des enfants a fait l'objet d'une bonne manière afin de bien se comporter sur le terrain lors de la récolte des données. Participation à la

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

célébration de la journée mondiale de la paix avec peace one day, une série d'activité notamment une conférence de presse, atelier d'échange sur l'importance de la paix dans la région des grands-lacs, danse, exposition des dessins des enfants ex-soldats pour la paix. La participation à des conférences organisées par le réseau sur le changement climatique pour la préparation des COP 21 et 22. Sensibilisation des jeunes dans les écoles de la ville de Goma sur le VIH/SIDA avec le thème zéro nouvelle infection SIDA et IST. PEPA-NGO a aussi sensibilisé les femmes dans les églises de la ville de Goma sur les droits de la femme et des enfants mineurs à l'héritage au regard des lois et de la coutume. A Goma et à Rutshuru, nous avons célébré avec d'autres organisations entre autre ONU SIDA, ONU FEMME, PNMLS, FOSI...

Nous ne manquerons pas à féliciter nos membres pour le courage et la détermination qu'ils ont mis en œuvre en vue de sauvegarder la dignité humaine dans tous nos rayons d'actions malgré quelques difficultés auxquelles ils se sont heurtés. Nous ne manquerons pas à dire que l'union fait la force. Sur ce nous invitons les partenaires de nous soutenir dans cette large vision pour aboutir aux résultats poursuivis car la lutte continue afin d'atteindre les objectifs, la mission et surtout les perspectives d'avenir. En cas des questions ou suggestion, contactez-nous, info@pepahumandignity.org, partenariat@pepahumandignity.org

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

TABLE DES MATIERES

Remerciements	i
SIGLE ET ABREVIATION	ii
0. INTRODUCTION.....	1
0.1. Objectif de ce rapport.....	2
0.2. Préface	2
I. APERÇU GENERALE DES PLAIDEURS DES ENFANTS ET DES PERSONNES AGEES A RISQUE « PEPA-NGO »	3
I.1. Historique.....	3
I.2. Mission	3
I .3. Objectifs de PEPA.....	3
I.4.Situation et fonctionnement des organes	4
II. ENCADREMENT DES ENFANTS VULNERABLES A MUGUNGA ET RUSAYO	6
II.1. Situation de la vulnérabilité de ces enfants.....	6
II.2. ASSISTANCE ALIMENTAIRE AUX ENFANTS VULNERABLES DES MUGUNGA ET RUSAYO	8
II.3 COMMENT NOUS AVONS ASSISTE SES ENFANTS ?.....	9
II.4. Assistance des enfants vulnérables à MUGUNGA et RUSAYO.....	9
III. SENSIBILISATION DES PVV A MUGUNGA SUR LES MALADIES OPPORTUNISTES ET LA MISE EN JOUR DE LEURS FICHES D'IDENTIFICATION ET CEUX DE RUBAYA, KITSHANGA.....	11
III.1. ACTUALISATION DU FICHER DE PVV A MUNGA.....	11
III.2. IDENTIFICATION DES VULNERABLES A RUBAYA	12
III.2.1. DEROULEMENT DES ACTIVITES.....	13
III.2.2. LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA PVV	13
III.2.3. ASSISTANCE.....	14

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

III.2.4. LES SURVIVANTS DE VIOLENCE SEXUELLE SVS.....	15
III.3 LES ENFANTS ABADONES DES PARENTS VIVANT AVEC VIH/SIDA RUBAYA, KITSHANGA ET NGUNGU	15
III.4. Identification de quelles que structures sanitaires dans la ville de Goma	17
III.4.1. Les quelles que structures identifiées sont dans le tableau ci-dessous,	19
IV. LANCEMENT DE LA CAMPAGNE INJUSTE ET MALSAIN : DROITS DES FEMMES ET ENFANTS DANS LES MILIEUX CARCERAUX	24
V CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LES VIH SIDA A CERTAINES ECOLES DE LA VILLE DE GOMA	27
V.1 Sensibilisation a L'INSTITUT KAMI	27
V.1.1. Les questions posées par les élèves	28
V.2 Sensibilisation au CS PACIFIQUE du 23/11/2016.....	30
V.2.1 les questions posées par les élèves	30
VI. RENFORCEMENT DE CAPACITES DU PERSONNEL DE PEPA/ NGO	32
VI.1. La redevabilité humanitaire.....	32
V.2 LES PRINCIPES DE LA REDEVABILITE	33
V.3. LA COMPETENCE DU PERSONNEL.....	34
V.3.1. LES VOIES DE GESTION DES PLAINTES	34
VI.4. TYPES DES PLAINTES	37
VI.4.1 Les outils de la redevabilité dans un bureau d'assistance.....	37
VII. AUTRES ACTIVITES DONT PEPA A ORGANISEES OU PARTICIPEES AU COUR DE L'ANNEE	38
VII.1. Célébration de la journée mondiale de la paix.....	38
VII.2 Conférence de presse	39
VII.3. Un atelier d'échange sur l'importance de la paix dans la région de grand lac	39
VII.4. Célébration de la journée mondiale du SIDA.....	39
VII.5. Célébration de la journée du SIDA à Rutshuru	41

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225, +243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org

VII.6. Les réunions.....	41
VII.7. Réseau sur le changement climatique RCC RDC.....	42
VII.8. LE CIBLAGE	42
VII.9.TYPES DE CIBLAGE :.....	43
VII.9.1. PROTECTION DE PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT	43
VIII. SENSIBILISATION DES FEMMES DANS LES EGLISES SUR LES DROITS A L'HERITAGE AU REGARD DES LOIS ET LA COUTUME.....	46
VIII.1. DIFFERENTES CATEGORIES D' HERITIERS.....	48
VIII.1.1 PREMIERE CATEGORIE :	49
VIII.12. DEUXIEME CATEGORIE :	49
VIII.13. TROISIEME CATEGORIE :.....	50
VIII.14. QUATRIEME CATEGORIE :.....	50
VIII.2. L'ADMINISTRATION DE L'HERITAGE	53
IX. NOS PERSPECTIVES D'AVENIR.....	60
IX.1. DIFFICULTES	61
Conclusion.....	64
TABLE DES MATIERES.....	66

08 Walikale Avenue, HIMBI2, GOMA-R.D.CONGO

Tel: +256785313808, +243816412225,+243 814340990, B.P. 75757 Kampala, Ouganda, Email:

info@pepahumandignity.org